

La Porte Ouverte Montréal
États financiers
au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Porte Ouverte Montréal

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boul. Daniel-Johnson
Laval (Québec)
H7T 2P6

T 514 382-0270

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Porte Ouverte Montréal (ci-après « l'organisme »), l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports relativement aux dons des particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports relativement aux dons de particuliers, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2022 et 2021 et de l'actif net aux 1er janvier 2022 et 2021 et aux 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Laval
Le 29 mai 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127379

La Porte Ouverte Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions gouvernementales, municipales et institutionnelles (note 3)	1 996 410	1 606 055
Dons des organismes de bienfaisance	368 524	336 611
Dons des particuliers	105 798	175 983
Dons d'entreprises	206 275	171 495
Subvention du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (note 10)	47 854	47 854
Autres produits	18 597	367
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	47 130	47 130
	<u>2 790 588</u>	<u>2 385 495</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	1 278 698	1 079 136
Entretien et réparations	35 732	13 144
Frais de formation	26 013	284
Assurances	4 625	4 852
Charges locatives	145 452	144 000
Frais de programmes	662 662	563 027
Frais de logements	187 783	155 192
Déplacements	32 689	17 766
Nourriture et vêtements	249 644	185 969
Fournitures et frais de bureau	26 811	19 526
Télécommunications	10 920	18 981
Honoraires professionnels	122 687	57 966
Intérêts sur la dette à long terme	7 821	11 964
Intérêts et frais bancaires	3 411	4 225
Amortissement des immobilisations corporelles	61 979	60 295
	<u>2 856 927</u>	<u>2 336 327</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(66 339)</u>	<u>49 168</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	45 736	229 684	275 420
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(22 670)	(43 669)	(66 339)
Affectation d'origine interne (note 4)	88 772	(88 772)	
Solde à la fin	111 838	97 243	209 081

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(66 339)	49 168
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	61 979	60 295
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(47 130)	(47 130)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Apports à recevoir et autres créances	3 825	(30 894)
Frais payés d'avance	(10 164)	(8 356)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	20 815	58 956
Apports reportés	(12 390)	32 199
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(49 404)</u>	<u>114 238</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(197)	(5 033)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 811)	(2 222)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(28 008)</u>	<u>(7 255)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements de l'emprunt à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(53 140)	(35 890)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(130 552)	71 093
Encaisse au début	<u>482 665</u>	<u>411 572</u>
Encaisse à la fin	<u><u>352 113</u></u>	<u><u>482 665</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal

Situation financière

au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	352 113	482 665
Dépôts à terme, 3,80 % et 4,05 % (0,40 % au 31 décembre 2021), échéant respectivement en août 2023 et septembre 2023	10 315	10 118
Apports à recevoir et autres créances (note 5)	134 006	137 831
Frais payés d'avance	23 066	12 902
	<u>519 500</u>	<u>643 516</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	655 445	689 613
	<u>1 174 945</u>	<u>1 333 129</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	126 187	105 372
Autres apports reportés (note 9)	296 070	308 460
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	44 023	41 176
	<u>466 280</u>	<u>455 008</u>
Long terme		
Dette à long terme (note 10)	10 878	66 865
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	488 706	535 836
	<u>965 864</u>	<u>1 057 709</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations (note 12)	111 838	45 736
Non affecté	97 243	229 684
	<u>209 081</u>	<u>275 420</u>
	<u>1 174 945</u>	<u>1 333 129</u>

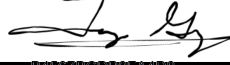
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

DocuSigned by:
Eric Latimer
167GE53C2AD3498...

Administrateur

DocuSigned by:



64367BCDB0FA4D8...

Administrateur

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS ET NATURE DES OPÉRATIONS

L'organisme, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés compagnies (Québec), a pour objectif d'organiser, administrer et maintenir des programmes de réinsertion sociale pour des personnes itinérantes et marginalisées. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Améliorations locatives	Linéaire	15 ans
Équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

3 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES, MUNICIPALES ET INSTITUTIONNELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Gouvernement du Canada		
Programme Vers un chez-soi : La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	98 687	145 310
Emploi été Canada	8 750	12 634
Excellence en Santé Canada	8 818	1 182
CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
Programme Vers un chez-soi	1 227 796	997 429
Programme SRA pour personnes autochtones	406 164	196 509
S'allier devant l'itinérance	61 425	12 000
Plan d'action interministériel en itinérance	4 439	
Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit		
Fonds d'initiative Autochtones	89 306	17 562
Finances Québec		
Programme Soutien à l'action bénévole		1 075
Programme Aide et accompagnement		1 050
Ville de Montréal		
Projet Soutien au centre	91 025	89 557
Projet Mesure hivernale		131 747
	<u>1 996 410</u>	<u>1 606 055</u>

4 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 88 772 \$ au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds pour le remboursement de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts). L'organisme ne peut pas utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Apports à recevoir		
Subventions gouvernementales, municipales et institutionnelles	71 080	22 722
Dons des organismes de bienfaisance	27 450	41 477
Dons des particuliers	3 217	22 480
Taxes à la consommation à recevoir	31 529	25 770
Charges sociales à recevoir	730	25 382
	<u>134 006</u>	<u>137 831</u>

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>		
	Valeur	Valeur		
	comptable	comptable		
	nette	nette		
Coût	Amortis- sement cumulé	nette	nette	
\$	\$	\$	\$	
Améliorations locatives	853 442	230 079	623 363	679 945
Équipement	15 670	1 330	14 340	1 352
Équipement informatique	12 852	3 376	9 476	2 664
Mobilier et équipement	20 304	12 038	8 266	5 652
	<u>902 268</u>	<u>246 823</u>	<u>655 445</u>	<u>689 613</u>

7 - FACILITÉS DE CRÉDIT

Un montant de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 décembre 2021) est disponible sous forme de cartes de crédit au taux de 19,99 %. Au 31 décembre 2022, le montant utilisé est de 0 \$ (955 \$ au 31 décembre 2021).

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	60 144	55 480
Salaires, vacances et charges sociales à payer	66 043	49 892
	<u>126 187</u>	<u>105 372</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 13 027 \$ au 31 décembre 2022 (3 438 \$ au 31 décembre 2021).

9 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

Subventions gouvernementales

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	308 460	276 261
Montant constaté aux résultats	(308 460)	(276 261)
Montant encaissé pour le prochain exercice	296 070	308 460
Solde à la fin	<u>296 070</u>	<u>308 460</u>

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

10 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt à terme, 6,8 %, remboursable par versements semestriels de 23 927 \$ incluant les intérêts, échéant en mars 2024	54 901	108 041
Tranche échéant à moins de un an	<u>44 023</u>	<u>41 176</u>
	<u>10 878</u>	<u>66 865</u>

L'emprunt sera remboursé par le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit par des subventions. Un montant de 47 854 \$ a été comptabilisé à titre de subvention en 2022 (47 854 \$ en 2021).

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 44 023 \$ en 2023 et à 10 878 \$ en 2024.

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et sont amortis selon la durée probable d'utilisation des immobilisations corporelles (note 2). Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Améliorations locatives	486 002	530 184
Mobilier et équipement	<u>2 704</u>	<u>5 652</u>
	<u>488 706</u>	<u>535 836</u>

12 - ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS

Le solde de l'actif net investi en immobilisations se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Immobilisations corporelles	655 445	689 613
Dons reportés	(488 706)	(535 836)
Emprunt à long terme	<u>(54 901)</u>	<u>(108 041)</u>
	<u>111 838</u>	<u>45 736</u>

13 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

L'organisme a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Apports – Dons des particuliers		
Membres du conseil d'administration	9 050	4 720

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lequel découle à la fois des activités d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

Le dépôt à terme et l'emprunt à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

15 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 décembre 2023, à verser une somme de 147 480 \$ pour un bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 147 480 \$ en 2023. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont la société pourra se prévaloir en donnant un préavis de 30 jours.